

choc. Durant trois années consécutives je n'ai pu marcher. Je passais mes journées la jambe appuyée sur une chaise. Des médecins consultés m'ont conseillé de me faire amputer le pied. Je n'ai pu me décider à prendre cette détermination.

J'ai pensé alors à recourir à la Bonne Sainte-Anne. Je l'ai priée et fait prier, mettant mon sort entre ses mains, et lui promettant de publier dans ses *Annales* ma guérison, si elle daignait me l'accorder.

Je n'ai pas eu tort. Le soulagement est arrivé. J'ai pris du mieux, et pendant deux ans j'ai pu aller et venir, marchant à l'aide de béquilles. La sainte Thaumaturge me continuant sa protection, j'ai pu enfin mettre les béquilles de côté.

Maintenant je marche facilement, et je me fais un devoir d'accomplir ma promesse en lui exprimant publiquement ma profonde reconnaissance, espérant bien qu'elle continuera de me favoriser.

Honneur, amour et confiance à sainte Anne, Patronne et Consolatrice de tous ceux qui souffrent !

—000—

F. F.

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

(Jusqu'au 1er mai.)

Actions de grâces à sainte Anne pour une faveur obtenue par son intercession. *C. M., St-Célestin.*—Trois grandes faveurs. *Mme Z. T.*—Maladie grave disparue après la promesse d'un pèlerinage. *Mme H. B.*—Mal de côté guéri. *Mlle C. C.*—Succès d'une entreprise. Autre faveur. *Mme B. C.*—Deux grandes faveurs obtenues. *St-Joseph, Orléans.*—Deux guérisons. *M. G., St-Simon, Bagot.*—Emploi trouvé pour mon mari. Fille guérie. *Webster.*—Après plusieurs années de cruelle maladie, j'ai obtenu ma guérison presque complète à la suite d'un pèlerinage à Sainte Anne. J'ai pu assister aux offices même durant l'hiver, ce que je n'avais pas fait depuis longtemps. *Mme J. B. D., St-Simon.*—Guérison et deux faveurs. *M. A. F.*—Un marin remercie sainte Anne de l'avoir ramené sain et sauf au port après une tempête de trois jours. *Anonyme.*—Une mère obtient de sainte Anne la guérison de deux de ses enfants, dont l'un était menacé d'une

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.